



CONVOCAATION AG EN COPROPRRIETE

Par **anneulysse**, le **03/09/2014** à **14:53**

Avant la dernière AG, j'étais membre du conseil syndical et contrôlait les comptes pour la préparation de l'AG, j'ai demandé à plusieurs reprises des justificatifs, des pièces comptables que j'ai eues avec maintes relances.

je suis allée plus loin dans les recherches et a refusé de faire suite à mes demandes.

Le jour de l'AG, il m'a accusé de harcèlement et qu'il ne pouvait pas faute de temps etc, Le syndic a été très odieux envers moi, et m'a dit qu'il y avait un créneau pour se déplacer à son cabinet pour contrôler.

De fait, ce créneau ne paraissait pas sur ma convocation. après enquête ce créneau était prévu sur les convocations pour les copropriétaires et pas sur les convocations des personnes du conseil syndical.

Ma question ce créneau horaire devait il paraître seulement sur les convocations des copros ou sur toutes.

je vous remercie